

CERCLE DES INTERNATIONAUX DE FLINES LES RACHES
Association loi 01/07/1901
Préfecture du Nord n° W 593002688

Compte rendu de la réunion du bureau du 06 mars 2018

Membres présents :

Yves Descamps, Gilbert Depoortère, Philippe Labbe, Christophe Beaujean, Hervé De Coninck, Serge Dhont, Jean Paul Quarré, Eric Cistar, Léonce Mocq, Christian Roman, Patrick Borneman, Jean François Jacobs, Romuald Larivière, Régis Carneaux, Jacques Dangremont, Jérôme Facon, Mickael Canivez.

Membres excusés :

Christiane Vanghelle, Roger Vanghelle.

Ordre du jour :

- *Préparation de l'assemblée générale
- *Préparation de l'élection du nouveau bureau
- *Projet 2018

Assemblée générale:

La date de l'assemblée générale est fixée au vendredi 23 mars 2018 19H00 dans le hall de la salle des fêtes: Place Henri Martel 59148 Flines Les Raches.

Le bilan financier de la saison 2017 :

Il s'élève au 31/12/2017 à 15 014,80 € contre 12 112,40 € en 2016. Il reste les photos des pigeons et la location de la salle à régler (+- 560€ à déduire).

Action en justice :

La Cour d' Appel de Douai a confirmé le jugement d'abus de confiance prononcé à l'encontre de Mr Jacques Boonaert le 22 septembre 2015 par le Tribunal Correctionnel de Douai.

Mr Boonaert a été condamné à un mois de prison avec sursis et à payer comme suit :

- 27324,41€, à rembourser au C.I.F.R
- 500€ au titre de la procédure.
- 1000€ au titre de dommages et intérêts
- 1000€ au titre des frais de procédures.

Le C.I.F.R a engagé la procédure pour réclamer le montant de ces sommes qui s'élève à 29824.41€.

Election du bureau :

Les élections auront lieu le 23 mars 2018 à 19H00 lors de l'assemblée générale.

Les listes de candidatures seront diffusées sur le site le 10 mars 2018.

Pour le bureau sortant, une liste est constituée comme suit :

Président : Beaujean Christophe

1^{er} Vice-président : Labbe Philippe

2^{ème} Vice-président : Romuald Lariviere

Trésorier : Descamps Yves

Trésorier adjoint : Mocq Léonce

Secrétaire : De Coninck Hervé

Secrétaire adjoint : Borneman Patrick

Commission de contrôle des comptes : Dhont Serge, Quarre Jean Paul

Responsable matériel : Jacobs Jean Francois

Responsables restauration : Vanghelle Christiane, Jérôme Facon

Communication : Dangremont Jacques

Conseil d'administration : Canivez Mickael, Carneaux Régis, Cistar Eric,
Roman Christian.

Le travail en binôme est favorisé sur chaque poste afin de faciliter les taches.

Préparation de la saison 2018 :

Tableau de bord des adhérents

	Adhérents	Non adhérents
Cotisation	OUI Coût : 2.50 € par concours joués	NON
Don d'un pigeonneau pour la vente annuelle pour les 30 premiers du championnat ou les premiers des doublages locaux	OUI Le non-respect de ce point annule les dotations en séries gratuites et la participation au championnat de l'année en cours.	NON
Accès aux concours « doublage local du Centre des Internationaux de Flines Les Râches »	OUI	NON
Dotation séries gratuites Vieux	OUI Valeur: 1050 €	NON
Dotation séries gratuites 1an	OUI Valeur: 300 €	NON
Participation aux frais de fonctionnement :	NON	OUI Coût: 5 € par concours
Accès au championnat	OUI Valeur: 4235 €	NON
Repas de clôture (dépouillement de Perpignan)	OUI	NON

Programme CIF 2018

PAU Vendredi 22 Juin

(Enlogement le lundi 18 Juin)

AGEN Vendredi 29 Juin

Si repris par le CIF

(Enlogement le lundi 25 Juin)

BARCELONE Vendredi 6 Juillet

(Enlogement le dimanche 1 Juillet)

Saint VINCENT Vendredi 13 Juillet

(Enlogement le lundi 9 Juillet)

MARSEILLE Vendredi 20 Juillet

(Enlogement le lundi 16 Juillet)

NARBONNE V & Y Vendredi 27 Juillet

(Enlogement le lundi 23 Juillet)

PERPIGNAN Vendredi 03 Aout

(Enlogement le lundi 31 Juillet)

Enlogements :

La mise en loges pour le personnel de service doit être terminée ½ heure avant celle des adhérents.

(Pas d'enlogement prioritaire après)

Horaires des enlogements : Ils seront communiqués ultérieurement selon la programmation du ramasse par le CIF.

Les amateurs doivent vérifier que tous les feuillets de la feuille de jeu soient inscrits (bien appuyer sur le crayon).

Toutes les feuilles de jeu devront être payées avant la mise en loges.

Le mode de constatations **Electronique** ou **Manuel** doit être renseigné sur les feuilles

Tous les constateurs électroniques doivent être mis à jour et vider de tous les concours antérieurs finis.

Le certificat de vaccination devra être présenté au premier enlogement.

Les nouveaux amateurs devront fournir leur adresse mail ainsi que leur relevé de distances et leurs coordonnées GPS.

SIGNALEMENT DES PIGEONS :

Le signalement des pigeons se fera directement sur le site PIR 3 et sera validé par un membre du bureau avant diffusion.

Chaque pigeon constaté devra impérativement être signalé dès son arrivée. Il conviendra de renseigner le nom de l'amateur, l'heure de constatation, le numéro de bague de caoutchouc, éventuellement le marquage de l'aile, le sexe du pigeon et votre distance. Tout pigeon non signalé ne sera pas classé.

La constatation de la bague de contrôle est obligatoire pour le premier pigeon, dans les 15 minutes suivant l'arrivée. Il est toutefois conseillé de constater les autres également (en cas d'arrêt de l'appareil, celles-ci seraient prises en compte). Toutes les bagues non utilisées devront impérativement être rentrées lors du dépouillement.

Les championnats :

Dotation des championnats :

- Une photographie d'une valeur 50 € au 1er de chaque concours (9 concours)	450 €
- Une photographie d'une valeur de 50 € à l'as pigeon vieux	50 €
- Championnat général au 1er inscrit vieux, 1 coupe d'une valeur de	50 €
- Championnat général aux 2pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de	50 €
- Championnat général aux 3pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de	50 €
- Championnat général aux 5pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de	50 €
- Championnat général aux 10pr inscrits vieux 1 coupe d'une valeur de	50 €
<u>Championnats n'ont repris dans le calcul du championnat général</u>	
- Championnat plus de prix vieux et 1 an 1 coupe d'une valeur de	50 €
Total des trophées	800 €

Championnat 1an

Aux cinq premiers inscrits : 1 ^{er}	100€		
	2 ^{ème}	75€	
	3 ^{ème}	50€	Soit: 225€

Championnat général vieux

1 ^{er} : 350€	11 ^{ème} : 90€	
2 ^{ème} : 250€	12 ^{ème} : 80€	
3 ^{ème} : 200€	13 ^{ème} : 70€	
4 ^{ème} : 160€	14 ^{ème} : 60€	
5 ^{ème} : 150€	du 15 ^{ème} au 20 ^{ème}	50€ (300€)
6 ^{ème} : 140€	du 21 ^{ème} au 30 ^{ème}	40€ (400€)
7 ^{ème} : 130€	du 31 ^{ème} au 40 ^{ème}	30€ (300€)
8 ^{ème} : 120€	du 41 ^{ème} au 50 ^{ème}	20€ (200€)
9 ^{ème} : 110€		
10 ^{ème} : 100€	Total	3 210 €

Dotation des 9 concours vieux et 1 an:

1 série gratuite TRIO : 3/3 avec les trois premiers marqués de 50 €

1 série gratuite 3/5 de 50 €

1 plus grand nombre de prix avec les 10 premiers marqués 50 €

Soit 150 € par concours

Total des séries gratuites vieux : 1350€

Les séries gratuites ne sont pas cumulables sur le même concours et seront attribuées dans l'ordre suivant : 3/3, 3/5, plus de prix.

Elles ne seront pas distribuées en hors-jeu.

Les séries gratuites sont des dotations distribuées lors de la remise des prix.

Total du championnat et des dotations : 5 585 €

Seuls les amateurs présents recevront leurs lots lors de la remise des prix.

Projet 2018 :

La mairie a donné son accord pour l'implantation d'un bâtiment modulaire type transloko (surface : +-90M2) pour améliorer notre centre d'enlogement, il reste des points à travailler (permis, raccordements, etc...) pour confirmer la faisabilité du projet.

Vente annuelle:

La vente aux enchères aura lieu le 06 octobre 2018 à Flines Les Raches.

Remise des Prix :

La remise des prix se déroulera le 17 novembre 2018, le lieu reste à déterminer.

Divers :

Photographie :

Afin d'éviter la mue, les photographies des pigeons pour la remise des prix seront réalisées dès la fin de saison, un appel à candidature pour la prise en charge de cette tâche sera lancé lors de l'assemblée générale.

Reportage :

Nous manquons de compétences dans la réalisation de reportage de nos champions pour agrémenter notre site. Un appel sera lancé auprès de nos adhérents ayant des connaissances dans ce domaine pour nous aider.

Pour le CIFR

Le secrétaire

Hervé DE CONINCK